

Une pointe dans le pied
M. Croze, travaillait au pont suspendu de Floirac, lorsqu'il posa le pied sur une longue pointe rouillée. La pointe traversa la chaussure et s'enfonça profondément dans le pied. Il devra observer plusieurs jours de repos.

Trouvailles
Il a été trouvé une petite montre par M. Cluzel; un chien, par M. Calvet; une broche, par Mme Besse; un billet de banque, par M. Grandcourt; un parapluie, par Mme Miquel; un portefeuille, par M. Paganel; une hachette, par M. Gaffet; un imperméable d'enfant par M. Boué; un stylo, par M. Caulère; un fusil à percussion centrale par M. Brugidou.

AVENIR CADUCIEN
Nous rappelons que c'est ce soir que l'Avenir Caducien, notre excellente société musicale, donnera son concert sur les Allées Fénélon, de 8 h. 45 à 9 h. 45.
Voici le programme:
1. Les Cadets de Russie, pas redoublé, Sellemick.
2. Scènes cosmopolites: a) hongroise, b) bavaroise, c) polonoise, Kelsen.
3. Patrouille Turque (1^{er} audition), Mi-cadès.
4. La fille de Madame Angot (1^{er} audition), Fantasio sur l'Opéra, Lecocq.
5. Gouraud, défilé avec tambours et clairons (1^{er} audition), Sali.

Arrondissement de Cahors
Casteilau-Montrabat
Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrés les obsèques de M. Alexandre Durand, receveur buraliste dans notre commune, décédé à l'âge de 64 ans.
Une foule nombreuse assistait aux obsèques du regretté disparu qui ne comptait que des sympathies dans notre commune et dans la région.

Nous adressons à Mme veuve Durand, à la famille, nos sincères condoléances.
Saux
Notre école. — Lundi dernier, M. Doumerg, inspecteur primaire, est venu visiter notre école. Nous croyons savoir qu'il a été très content de l'enseignement pratiqué par Mlle Malroux.

Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour faire connaître publiquement qu'en moins de deux mois notre école a été transformée. L'Institutrice a d'autant plus de mérite qu'elle venait de la Somme et peu au courant des habitudes et des méthodes d'enseignement de notre département.
La commune a donc une maîtresse d'école douée d'une éducatrice. Nos félicitations et nos remerciements.

Arrondissement de Figeac
Latronquièr
Réunion. — Dimanche, 3 mai, a eu lieu à la mairie, une réunion des victimes de la guerre du canton, sous la présidence de M. Grandcour, délégué de Cahors.

Après une causerie fort intéressante de M. Grandcour, il a été procédé à la formation d'un Comité cantonal. M. Boi, de Latronquièr a été élu président.

Espédaillac
Chambre d'agriculture. — M. Cance propriétaire à Espédaillac, est octroyé du conseil municipal pour faire partie de la Chambre d'agriculture.

Arrondissement de Gourdon
Thégra
Réparations. — Les travaux de réparations à l'église, qui est classée monument historique, continuent activement.

Mariage. — On annonce le prochain mariage de Mlle Alice Bisserte avec M. Alfred Giscard, d'Aynac. — Vœux et Félicitations.

Combattants. — Nous croyons que huit anciens combattants de notre commune se sont fait inscrire pour le banquet de Gourdon.
St-Denis-près-Martes
Naissance. — Notre excellent compatriote M. Conquet vient d'être l'heureux papa d'une mignonne fillette.

Nos compliments à papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.
Meyronne
Hyménée. — Vendredi 1^{er} mai, a été célébré à Creysse le mariage de notre jeune ami, M. Lucien Castanet, propriétaire à Meyronne, et de l'aimable Mlle Henriette Baudet.

Nous adressons nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.
Vayrac
Accident. — Mme Décos, demeurant rue St-Germain, a buté en sortant de chez elle, contre un tas de bois et est tombée sur le sol.
Dans la chute, elle s'est fracturée le poignet. Elle a reçu les soins du docteur Bayle, de Cavagnac.

Renseignements
RÉUNION de la Fédération du Commerce
Lundi 20 avril, la Fédération du Commerce avait convoqué tous les commerçants et industriels de Cahors et de l'arrondissement, à une réunion à la Chambre de Commerce, pour protester contre les procédés du fisc, à l'occasion de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

M. Dubernet de Garros, président de la Fédération, présidait, assisté de M. Orliac, président de la Chambre de Commerce, Faure, président de la section de St-Céré et du Haut-Queyry.
Une centaine de commerçants assistaient à cette réunion et un groupe important de patentés des cantons voisins avait répondu à l'appel des organisateurs.

En ouvrant la réunion, M. Dubernet remercia les commerçants d'être venus en nombre et fait l'historique de la taxe sur le chiffre d'affaires et de son application, avec les différentes modalités, qui l'ont transformée peu à peu.

Cette taxe, acceptée par tout le commerce dans une période de crise, est devenue de plus en plus le prétexte d'exagérations fiscales et d'une inquisition intolérable. Aussi, sur l'initiative de M. Faure, qui a provoqué l'autre dimanche une importante réunion, un mouvement de protestation se dessine dans le sein de la Fédération Rouergue-Auvergne-Queyry. Ce mou-

vement n'aboutira que par l'union de tous, et le Président compte sur la solidarité professionnelle, pour que tous les commerçants se sentent les coudes et exercent une action décisive sur les Pouvoirs publics, pour le remplacement de la taxe du chiffre d'affaires, par une taxe à la base.

La parole est ensuite donnée à M. Faure qui, en paroles fermes et mesurées, expose les revendications du commerce: La taxe sur le chiffre d'affaires devait être un impôt provisoire, mais comme en France, il n'y a que le provisoire qui dure, cet impôt, accepté par les patentés dans une période de crise, malgré toutes ses imperfections, dure encore; et le fisc se montre plus exigeant, en pleine crise économique, au moment du fléchissement de nos affaires.

Il déclare que cet impôt est devenu insupportable, parce que l'inquisition fiscale qu'il provoque est indigne d'un régime démocratique. Les commerçants sont de bons citoyens, qui veulent remplir leur devoir social. Ils demandent le remplacement de cet impôt inique et vexatoire, par une taxe à la base. La façon, dont cette taxe doit être établie, doit être fixée par les parlementaires, mais il n'est plus possible de conserver les procédés inquisitionnaires, qui portent atteinte à la liberté, à la dignité et à l'honneur du commerçant. Depuis 4 ans, on nous promet d'amender la loi, mais rien de complet n'a été fait jusqu'ici. La taxe à la base n'est appliquée que pour de très rares articles d'alimentation, qui ne font que compliquer la comptabilité du commerçant. Le mouvement que nous commençons sera certainement suivi dans notre région et dans la France entière. Et si nous montrons un peu de caractère et d'union, nous aboutirons dans le calme et la dignité.

À maintes reprises, d'énergiques et chaleureux applaudissements ponctuent les paroles de MM. Dubernet et Faure, prouvant ainsi combien l'assistance approuve leur résolution et se déclare décidée à l'appuyer.

Prénant la parole à nouveau, M. Dubernet remercia MM. de Monzie et Orliac, du concours éclairé et très dévoué, qu'ils ont prêtés à la Fédération.
M. Orliac, le sympathique président de la Chambre de Commerce, remercia les organisateurs de cette réunion de l'avoir si aimablement convié à cette manifestation. Il donna lecture d'un vœu qu'il a préparé et qu'il doit présenter le lendemain devant le Conseil général, pour protester contre l'impôt sur le chiffre d'affaires. Il résume fort bien les revendications du Commerce, dont la Chambre de Commerce, d'accord avec les commerçants, doit s'efforcer d'obtenir la réalisation.

Il fait l'historique de ses interventions à l'Assemblée des Chambres de Commerce, contre l'inique et traçassière fiscalité du chiffre d'affaires. Il a eu contre lui tous les dirigeants des grandes Chambres de Commerce. Il reviendra d'ailleurs à la charge à la prochaine réunion. En attendant, il convient de sérier les questions et de déterminer la première réforme à accomplir, qui est la taxation à la base.

M. Dubernet remercia M. Orliac de l'appui important que la Chambre de Commerce, par son vœu, entend apporter à la Fédération. Les commerçants, qui fournissent la moitié des recettes du budget de l'Etat, doivent montrer dans le calme, qu'ils entendent faire aboutir leurs revendica-

tions; ils doivent aller jusqu'au bout de leur action et ne pas hésiter, après avoir épuisé tous les moyens pacifiques à protester de façon de plus en plus énergique.

M. Faure, en quelques paroles brèves et l'assistance tout entière, par des applaudissements nourris, s'associent aux vigoureuses déclarations du Président.

M. Bernard de Yalon, l'ardent et jeune avocat de la Fédération, prend ensuite la parole, pour faire l'historique de l'impôt sur le chiffre d'affaires et souligner le caractère provisoire de cette taxe, dans l'esprit de ses promoteurs et de ceux qui l'ont votée. Ses explications claires et nettes sont très applaudies.

Après un échange de vues auquel prennent part MM. Dubernet, Faure, Bertrand, Richard, Delguel, sur diverses questions accessoires, l'assistance fait confiance au Bureau de la Fédération et s'engage à suivre avec discipline les directives de son Bureau et à poursuivre jusqu'au succès final le mouvement de protestation commencé contre les iniquités fiscales de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS
DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.
Un raid au Pôle Nord
De Berlin. — Une sensationnelle rencontre au pôle Nord entre le « Graf Zeppelin » et le sous-marin « Nautilus » a été officiellement décidée pour le milieu de juillet.

Le « Graf Zeppelin » emportera 45 personnes.
Accident d'avion
De Burbank. — Un avion faisant le service de Los Angeles-San-Diéggo, s'est égaré près de Burbank (Californie). Les deux pilotes occupant l'avion ont été tués.

À Berlin
De Berlin. — Des bagarres ont éclaté, la nuit dernière, entre la police et les communistes dans plusieurs quartiers. Il y a eu quatre agents blessés et huit communistes ont été arrêtés.

ON DEMANDE JEUNE BONNE
Bonnes références. Très bons gages.
S'adresser au Bureau du Journal

LES DOCKS DE L'ALIMENTATION DEMANDENT
1 débutante pour courses et classement, 1 sténo-dactylo exercée.

A vendre 7.800 fr.
10 CV. PEUGEOT
Conduite intérieure, 5 places, malle arrière, pare-chocs, pare-soleil azur, pneus neufs.
S'adresser à l'Hôtel de l'Europe, Cahors

Une Occasion Exceptionnelle vous est offerte
par la
Maison POPOVITCH

Si vous n'avez jamais essayé une Indéfrisable, la Maison POPOVITCH vous l'offre pendant quelques jours seulement,
Tête entière depuis 60 fr.
Indéfrisable Gallia AVEC PRODUITS GALLIA

À base d'huile végétale, dosée selon la nature des cheveux,
Tête entière depuis 75 francs Supplément pour cheveux gris et blancs

MINISTÈRE DE LA GUERRE
Vins pour les ordinaires des corps de troupe

Adjudication à la Salle des adjudications de la Caserne Clauzel, Place Prouzville à Toulouse, le lundi 8 juin 1931, à 14 h. 30 de la fourniture du vin nécessaire aux ordinaires des Corps de troupe de la 17^e région du 1^{er} juillet et jusqu'au 30 septembre 1931.

Les déclarations d'intention de soumissionner devront être déposées au plus tard le 22 mai à 18 h. à la Sous-Intendance des Substances, Caserne Clauzel, à Toulouse, les échantillons devront être déposés dans le même délai à la manutention Militaire de Toulouse.
Le cahier des charges spéciales est déposé à la Sous-Intendance des Substances précitée et dans toutes les sous-Intendances de la région. Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

ÉTUDE DE MAITRE TRIADOU
NOTAIRE A CAHORS

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître TRIADOU, notaire à Cahors, le vingt-neuf avril mil neuf cent trente et un, Madame Fanny FAURE, veuve de Monsieur René Ernest RIVIERE, demeurant à Cahors, Mademoiselle Louise Jeanne RIVIERE, célibataire majeure, demeurant à Cahors et Madame Yvonne-Françoise RIVIERE épouse de Monsieur Léonce MARROU, receveur de l'Enregistrement avec lequel elle demeure à Montbeuge; ont vendu à Monsieur Charles-Guillaume BARREAU, négociant, demeurant actuellement à Cahors et précédemment à Bordeaux.

Un fonds de commerce de marchand de meubles et de tapissier, leur appartenant par indivis et exploité à Cahors dans un immeuble sis boulevard Gambetta N° 50, avec tous ses éléments corporels et incorporels sans exception ni réserve.
Domicile a été élu pour les oppositions en l'étude de Maître TRIADOU, notaire à Cahors, ou tout créancier pourra faire opposition sur le prix jusqu'à l'expiration des dix jours consécutifs à l'insertion qui renouvelera la présente.

Pour premier avis.
P. TRIADOU.

VOS ENFANTS SERONT FORTS

mamans dont le plus cher désir est de les voir forts et vigoureux. Aussi, prenez dès le début de votre grossesse, de la Quintonine. Ce régénérateur puissant des forces fera votre organisme plus solide et plus résistant, et de ce fait, mettra à la disposition de l'enfant qui va naître, les éléments qui sont nécessaires à sa constitution robuste. Quintonisez-vous, mamans qui ne lisez et vos enfants seront forts et bien portants (4,95 toutes pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors).

Exclusivité de vente
serait accordée par canton ou commune dans les arrondissements de Figeac et Gourdon, à personnes actives pour le placement, même à temps perdu, d'huiles, savons, cafés. Prix réduits. Commissions 8, 10 et 11 0/0. Toutes facilités seront données. Ecrire avec références à: MEO, Poste restante, Le Basit (Lot), qui transmettra.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS
D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, en date du cinq mai mil neuf cent trente et un.
Il a été extrait ce qui suit:
« Le Tribunal déclare le sieur DIEUDE Maurice, Marchand de chaussures, à Cahors, en état de faillite; »

« Fixe provisoirement au vingt-quatre décembre mil neuf cent trente, la date de la cessation de ses paiements et de l'ouverture de sa faillite; »
« Déclare au failli un saut-dit conduit provisoire à charge par lui de déposer au Greffe, dans la huitaine de la signification du présent jugement, son bilan et la liste de ses créanciers; »
« Ordonne l'apposition des scellés à son domicile et partout où besoin sera, conformément à l'article quatre cent cinquante-huit du Code de Commerce; »
« Nomme Monsieur CAPPUS, l'un de Messieurs les Juges, Juge-Commissaire et Monsieur L. ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, syndic provisoire, pour gérer et administrer la dite faillite, sous la surveillance de Monsieur le Juge-Commissaire. »

Pour extrait conforme:
Le Greffier,
E. MANEYROL

Nota. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

Jeudi 7, Vendredi 8, Samedi 9, Dimanche 10 mai, en soirée -- Matinée et Soirée: Jeudi et Dimanche

PALAIS DES FETES
Quatre de l'Infanterie
GRAND FILM SONORE ET PARLANT
PALAIS DES FETES

Feuilleton du « Journal du Lot » 40
LE VŒU DE NADIA
par Henry GREVILLE
XII
— S'il est vrai que je vous aie négligés, tu n'étais que plus responsable, toi! Tu as l'âge à présent, tu sais ce que c'est que la vie sociale, que le mariage! Ton père a parlé avec toi de ces questions de son vivant, il ne négligeait pas son devoir, lui! ajoutait-elle avec amertume. Comment n'astu pas veillé sur ta sœur?
Pierre, confus, avait baissé la tête; il la releva avec un mouvement plein de dignité.
— Ma mère, dit-il avec confiance, je n'ai jamais cru que les principes généraux sur lesquels nous sommes tous d'accord pouraient, dans la pratique, avoir ces conséquences fâcheuses. Lorsque nous avons tous ici dit et répété que le seul moyen de réparer les inégalités du destin était de verser la richesse dans les mains de ceux qui, actifs et intelligents, mais dépourvus de fortune, étaient condamnés à rester dans l'obscurité, nous avons tous cru posséder une doctrine grande et
Tous droits réservés.

généreuse. Si Stepline était autre qu'il n'est, Sophie serait-elle si coupable? Nadia fut un moment sans répondre. Un grand combat se livrait en elle. Toute sa vie elle s'était crue libre de préjugés aristocratiques; elle-même avait annoncé autrefois son intention d'épouser un homme sorti des rangs du peuple; mais cet homme, elle ne l'avait pas rencontré. Aujourd'hui que l'homme pauvre et intelligent prétendait à la main de sa fille, tout son orgueil se révoltait, quoi qu'elle en eût.
— Ma mère, reprit Pierre, du ton le plus respectueux, est-ce la personne de Stepline ou son origine qui te déplaît?
— Mme Korzof fit un effort digne d'elle-même et répondit avec fermeté: — C'est sa personne. S'il était autre, fils d'intendant, tel qu'il est, s'il avait les mérites extérieurs qui proviennent des qualités morales, je l'appellerais mon genre sans regret. Mais ce garçon m'est antipathique. Rien de noble ne peut venir de lui, c'est une nature intéressée.
Pierre se sentit battu. Plus d'une fois, lui-même, depuis six mois, il avait senti les côtés grossiers de la nature de son camarade le choquer avec l'apprit d'une dissonance. Il s'était reproché de s'être lié trop facilement, d'avoir introduit trop facilement cet étranger dans un intérieur qui devait lui être sacré... Mais tout cela était de l'imprudance; et quand

serait-il imprudent si ce n'est quand on a vingt ans?
Il essaya cependant de défendre son ami.
— Intéressé, ma mère, je ne le crois point; ambitieux, je ne dis pas; qu'il désire atteindre une haute position, n'est-ce pas son droit? N'est-ce pas en quelque sorte son devoir?
— On a le droit et le devoir de chercher à se faire une haute position, répondit sévèrement Nadia, mais c'est à condition qu'on ne la devra qu'à soi-même. La fortune d'une femme ne peut pas être le marchepied de celui qui la recherche en mariage. Il doit avoir par lui-même quelque mérite sans quoi il n'est pas ambitieux, il n'est qu'intéressé.
Pierre s'inclina silencieusement.
— La vérité, dit Nadia, la voici: c'est qu'il est dangereux de mettre des armes dans les mains des enfants. Vous jouez avec des sophismes, vous autres, et à un moment donné ils se retournent contre vous. En attendant que j'aie fait comprendre à Sophie de quelle folie elle veut se rendre coupable, tu diras à ton ami, mon fils, que je le prie de ne pas se présenter ici.
— Il ne viendra pas, ma mère, ne craignez rien, fit Pierre blessé; sa dignité.
— Ne me parle pas de la dignité d'un homme qui a exposé à la colère de sa mère la jeune fille qu'il prétend aimer, dit Mme Korzof. S'il avait quelque noblesse de sentiments, il se

serait présenté lui-même, au lieu de faire parler cette malheureuse enfant.
L'observation était d'une justesse si évidente, que Pierre en fut aussitôt convaincu. A vrai dire, il défendait Nicolas par générosité, par esprit chevaleresque; mais si Mme Korzof avait tout à coup donné son consentement, il eût été le premier à faire des objections au mariage projeté.
Nadia rentra chez elle, Pierre sortit de son côté; la présence de Volodia lui faisait mal. Sans que jamais celui-ci eût rien témoigné de ses sentiments intérieurs, le jeune Korzof sentait que son véritable ami, le compagnon de son enfance et de sa jeunesse, était atteint dans le fond de son âme.
Restés seuls, Marthe et son frère s'entre-regardèrent tristement.
— Je m'en doutais, fit le jeune homme, répondant ainsi à la pensée de sa sœur, elle devait en arriver à quelque navrante folie; et puis, saisit-tu, Marthe? elle ne nous aimait pas assez!
— Tu te trompes, s'écria Marthe, elle nous aime; mais depuis quelque temps, elle nous craint plus encore qu'elle ne nous aime, et c'est pour cela qu'elle s'écarte de nous. Elle sait bien, dans le fond de son esprit dévoyé, égaré, qu'elle a tort et que nous avons raison.
Après un silence, elle reprit: — Tu l'as entendu, Volodia; cet homme, elle ne l'aime pas! Elle s'imole froidement à ce qu'elle considère

comme un devoir. Pauvre tête enthousiaste et folle! Nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, mon frère?
Volodia regarda sa sœur pour l'interroger; elle continua:
— Elle est obstinée, Mme Korzof a une volonté de fer; ces deux entêtements vont se heurter d'une façon terrible. Si Sophie se sent aimée par nous, si nous lui témoignons la même affection, la même indulgente bonté, n'espères-tu pas que son âme s'ouvrira à notre tendresse, qu'elle comprendra enfin où est la famille, où est le devoir, où est l'amour?
Volodia porta à ses lèvres la main de sa sœur, si bonne et si maternelle, et ne répondit rien, car son âme était triste jusqu'à la mort.
La porte se rouvrit, et Sophie apparut sur le seuil.
— Vous vouliez me parler, dit-elle au jeune homme; que vouliez-vous me dire?
Marthe se retira discrètement; dans un tel entretien, sa présence ne pouvait qu'être nuisible.
Volodia fit deux pas en avant, prit la main de la jeune fille et la conduisit à une chaise où elle s'assit.
— Je voulais vous dire, fit-il, le cœur serré par une indicibleangoisse, que vous n'avez pas regardé en vous-même, lorsque vous avez pris votre résolution...
— Ce n'est pas en soi qu'il faut regarder lorsqu'on veut faire le bien, interrompit Sophie; ceux qui s'occu-

pent d'eux-mêmes sont des égoïstes.
— Il faut regarder en soi aussi, insista Volodia; nul être pensant n'a le droit de négliger volontairement une seule des choses qui peuvent peser dans la balance de ses propres conseils. Voulez-vous m'écouter, Sophie, sans m'interrompre? Vous répondrez à mes questions avec votre sincérité habituelle, et quand j'aurai fini, vous me direz ce qu'il vous plaira.
— Soit, fit-elle avec un signe de tête hautain.
Il resta debout devant elle, le couvrant de son regard honnête et lumineux, tout comme si elle eût été une étrangère, et non pas celle qu'il aimait plus que sa vie.
— Nous avons, dit-il de sa voix grave, des devoirs envers l'humanité, envers la société, envers la famille et envers nous-mêmes; en demandant à épouser M. Stepline, envers qui pensez-vous remplir un devoir?
Sophie hésita un instant, et répondit, soudain troublée: — Envers l'humanité.
— Si telle est votre pensée, reprit Volodia, je ne puis que vous approuver. Vous n'ignorez pas, cependant, que vous blessiez en même temps la société, la famille et vous-même?
— La société et ses préjugés m'importent peu, répondit la jeune fille; la famille m'aime assez. Je l'espère, pour me laisser remplir ce que je considère comme un devoir. Quant à moi-même...
(A suivre)

Les maladies de la peau

ont neuf fois sur dix pour principale cause un sang vicié. Leurs manifestations sont difficiles à dissimuler, puisqu'elles n'épargnent point le visage, sont particulièrement démoralisantes. Certaines de ces maladies, le psoriasis, l'eczéma par exemple sont très tenaces.

Cela ne veut pas dire qu'elles soient incurables; les dermatoses ne résistent pas au traitement qui les attaque dans leurs causes profondes. Il faut purifier le sang vicié de toxines que les organes internes ne filtrent plus, désinfecter et cicatriser la peau.

C'est ce que réalise le TRAITEMENT DES CHARTREUX DE DURBON qui se résume par l'emploi simultané de la TISANE des CHARTREUX de DURBON qui rend au sang vicié sa pureté normale et vivifiante, grâce aux herbes aromatiques qui entrent dans la composition de ce merveilleux dépuratif et du BAUME SOUVERAIN des CHARTREUX de DURBON qui active la cicatrisation des tissus.

Grâce à ce traitement, des personnes de tous pays sont chaque jour délivrées d'eczéma, de psoriasis, de dartres, de boutons, de furoncles, etc. Voici, parmi des milliers, une attestation récente.

8 Mars 1931

Etant atteinte d'eczéma depuis 6 ans il m'était impossible de me guérir jusqu'à présent, mais depuis que j'emploie le TRAITEMENT des CHARTREUX de DURBON le mal a tout à fait disparu. J'ai fait deux cures complètes.

Je vous en remercie de fond du cœur

Georgette BREUILLE, à Auxerre.

Prix (impôt compris) Tisane, le flac. **14.80**

Pilules Supertoniques l'éti. . . **8.50**

Baume (maladies de la peau) le pot. **8.95**

Toutes pharmacies Renseignements et attestations.

Laboratoires **J. BERTHIER à GRENOBLE**

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Imp. COUSLAN (personnel intéressé)

Le co-gérant: **L. PARAZINES.**

Voici 3 remarquables peintures pour tous les matériaux, sur lesquels vous avez intérêt à vous documenter.

L. VAN MALDEREN
8. RUE FROCHOT
PARIS 9^e

MAINTENANT ENDUIT PLATIQUE PARANT

ZILEXIN

ZILEXORE

ZILEXORE PEINTURE PETRIFIANTE

DOLÉMA

NOTICES FRANCO SUR DEMANDE.

Bibliographie

LA NATURE

Après les inondations de 1910, si graves dans la région parisienne, de vastes travaux ont été entrepris pour éviter le renouvellement; le lit de la Seine a été régularisé, des barrages ont été abattus, d'autres reconstruits; des chantiers se sont ouverts partout dont *La Nature* fait le bilan et décrit les effets dans son numéro de cette semaine.

Le sous-marin *Nautilus*, construit spécialement pour réaliser l'idée de Jules Verne, d'atteindre le pôle nord sous la glace est soigneusement présenté dans tous ses détails.

M. Darmon, professeur à la Sorbonne, expose ensuite les théories récentes de l'activité qui rendent mieux compte des propriétés des ions électrolytiques que les hypothèses antérieures.

Puis c'est la description du nouvel institut de biologie physico-chimique fondé par le baron Edmond de Rothschild, dont l'installation vient d'être terminée sur les terrains de l'Université, rue Pierre-Curie.

A-t-on un nouveau et puissant moyen d'éteindre les incendies? La communication de MM. Dufrasse et Horeltois le fait espérer.

Ensuite, *La Nature* donne l'explication du premier phonographe à film qui vient de voir le jour, le sélectophone. Elle montre une automobile nouvelle pouvant aller sur route et sur rail.

Le Dr Félix Regnault, ethnographe et archéologue, révèle toute une série de superstitions d'ordre médical, observées aux environs de Paris.

Citons encore les progrès de la radiotéléphonie dans les trains, une

grotte éclairée naturellement par les insectes phosphorescents qui l'habitent, des notes sur les nouveaux avions les plus remarquables, l'explication de l'intérêt présenté par la planète Eros dont on a tant parlé ces temps-ci.

Et puis, seize pages encore donnent toutes sortes de renseignements pratiques, utiles tant au professionnel qu'à l'amateur.

On peut ainsi se faire une idée de la variété et de l'intérêt d'une revue telle que *La Nature*. Mais il faut la voir et la lire pour se rendre compte du luxe de son illustration et de la clarté de sa présentation.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LA FEMME ET L'ENFANT

Le journal *La Femme et l'Enfant*, numéro 302, du 1^{er} mai, fait paraître dans ses colonnes les articles suivants sous la signature de ses meilleurs collaborateurs:

Le danger continue, M. Paul Coque-mard. — La quinzaine illustrée, M. Théodore. — Le Billet de l'Oncle, Oncle Benjamin. — Les propos de la quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — A propos du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc: la Guerre de Cent ans, Irénée Le Doré. — Médecine et hygiène familiales. — Pour une vie plus saine. — Le conte de *La Femme et l'Enfant*. — Notre cours d'italien (20^e leçon), Mario d'Artesia. — La Page de l'Education physique, M. R. Cary.

Ces articles d'actualité, abondamment illustrés, sont suivis de nombreux autres sur la Puériculture, l'Education familiale, l'Economie ménagère et domestique, la Mode, etc. Un Cours de Coupe et d'Assemblage

et l'article « La Corbeille à ouvrage » sont du plus grand intérêt.

La littérature n'a pas été oubliée; nous y trouvons la critique et des extraits de livres nouveaux. La Médecine, l'Education physique y sont également traités.

Le Feuilleton, *Aricie Brun* ou les *Vertus bourgeoises*, par Emile Henriot.

Administration: 60, rue Lhomond, Paris (V^e). — Abonnements: 30 frs par an. — Spécimen contre 0,90 en timbres-poste.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

Exposition Coloniale Internationale de Paris (Mai à novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des billets ordinaires simples à plein tarif: 30 0/0 de 200 à 500 kilomètres; 33 0/0 au-dessus de 500 kilomètres; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation.

Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

Une Agence de Voyageurs **126, Boulevard Raspail, à PARIS**

Il est rappelé au Public que, pour faciliter les déplacements, la Cie d'Orléans possède 126, boulevard Raspail (Télép.: Littré 99-67) une Agence affectée au service des voyageurs.

Cette Agence délivre les diverses catégories de billets au départ de Paris pour toutes gares des réseaux d'Orléans, du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace et de Lorraine et fournit tous renseignements et brochures concernant les voyages sur ces Réseaux. Elle donne suite dans la limite des places disponibles, aux demandes de locations de places dans les trains rapides et express au départ de Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz (délai maximum: deux semaines soit

14 jours avant la date fixée pour le départ, ce jour compris).

D'autre part, du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 1931 inclus, les bagages à destination du Réseau d'Orléans et de ses au-delà sont acceptés à l'enregistrement, à cette Agence, comme ils le seraient dans une gare; en outre de la taxe afférente au transport par chemin de fer, il est perçu pour le transport de ces bagages, entre la dite agence et la gare de départ, les prix-ci-après:

un colis, 2 francs; par colis en sus du premier, 1 franc.

Cette agence est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

La Phosphode GARNAL

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains sales, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de

la PHOSPHODE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent — Tonique par son tannin — Régénéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHODE GARNAL

est indiquée

1° dans tous les états lymphatiques: lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes;

2° dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire;

3° dans les états où la déminéralisation prédomine: rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hypophysies, etc., etc., etc.

Mode d'emploi:

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : **14 francs**

Laboratoire de la PHOSPHODE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

SERVICE D'HIVER 1930-1931

De Paris à Toulouse par Cahors												
		OMNIB.			EXP.			MIXTE RAPIDE			EXP. RAPIDE OMNIB.	
		1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd
PARIS (Orsay) dép.	»	22	31	»	10	16	»	17	18	19	20	19
PARIS (Aust.) dép.	»	22	43	»	10	28	»	17	20	»	20	8
LIMOGES (arrivée)	»	5	50	»	16	33	»	23	6	0	36	2
LIMOGES (départ.)	4	30	9	»	16	40	»	23	12	0	43	2
BRIVE... (arrivée)	7	15	11	»	18	22	»	0	48	2	12	5
BRIVE... (départ.)	7	38	12	»	19	28	»	0	54	2	18	4
Gignac-Cressensac.	8	16	13	»	7	16	»	»	»	»	»	»
SOULLAC	8	42	13	»	50	17	»	24	19	10	20	38
CAZOULES	8	50	13	»	58	17	»	32	»	»	»	6
La Chap.-d-Mareuil	9	6	14	»	14	17	»	49	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon.	9	6	14	»	14	17	»	49	»	»	»	»
Nozac	9	16	14	»	24	18	»	1	»	»	»	»
GOURDON	9	31	14	»	40	18	»	24	19	37	21	46
Saint-Clair	9	49	14	»	49	18	»	34	»	»	»	»
Dégagnac	9	51	15	»	48	18	»	46	»	»	»	»
Thédirac-Peyrilles	10	2	15	»	11	18	»	59	»	»	»	»
Saint-Denis-Catus	10	13	15	»	22	19	»	13	»	»	»	»
Espère	10	23	15	»	31	19	»	24	»	»	»	»
Pradines	10	29	15	»	38	19	»	»	»	»	»	»
CAHORS (arrivée)	10	35	15	»	44	19	»	35	20	18	»	»
CAHORS (départ.)	11	44	17	»	42	»	»	20	22	»	»	»
Sept-Ponts	12	8	18	»	11	»	»	»	»	»	»	2
Cièzac	12	8	18	»	11	»	»	»	»	»	»	7
Labenque	12	16	18	»	21	»	»	»	»	»	»	7
Causseade	12	53	19	»	1	»	»	»	»	»	»	8
MONTAUBAN arr.	13	28	19	»	40	»	»	»	»	»	»	8
TOULOUSE... arr.	16	50	21	»	3	»	»	»	»	»	»	9

De Toulouse à Paris par Cahors												
		OMNIB.			EXP.			MIXTE RAPIDE			EXP. RAPIDE OMNIB.	
		1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd
TOULOUSE... d.	4	50	8	»	45	10	»	12	13	14	15	16
MONTAUBAN d.	6	14	9	»	46	11	»	16	2	»	20	2
Causseade	6	50	10	»	27	»	»	16	41	»	21	»
Labenque	7	32	11	»	9	»	»	17	19	»	»	»
Cièzac	7	40	11	»	18	»	»	17	27	»	»	»
Sept-Ponts	7	51	11	»	30	»	»	17	38	»	»	»
CAHORS... (arr.)	7	59	11	»	38	»	»	17	46	»	21	36
CAHORS... (départ.)	8	17	12	»	42	»	»	17	55	»	21	40
Pradines	8	24	12	»	49	»	»	18	2	»	22	47
Espère	8	32	12	»	58	»	»	18	10	»	»	34
St-Denis-Catus	8	46	13	»	13	»	»	18	23	»	»	0
Thédirac-Peyrilles	8	59	13	»	27	»	»	18	36	»	»	0
Dégagnac	9	10	13	»	35	»	»	18	45	»	»	0
Saint-Clair	9	19	13	»	45	»	»	18	54	»	»	0
GOURDON (1)	9	37	14	»	3	»	»	12	46	»	19	9
Nozac	9	55	14	»	12	»	»	19	17	»	22	25
Lamothe-Fénelon	9	5	14	»	21	»	»	19	26	»	»	»
La Chap.-de-Mar.	10	2	14	»	20	»	»	19	36	»	»	»
CAZOULES	10	8	14	»	25	»	»	19	45	»	»	»
SOULLAC	10	15	14	»	30	»	»	20	51	»	»	»
Gignac-Cressensac	10	25	15	»	20	»	»	20	21	»	»	»
BRIVE... (arr.)	11	20	15	»	50	»	»	20	49	»	23	30
BRIVE... (départ.)	11	44	17	»	42	»	»	23	39	»	0	29
PARIS (Aust.) arr.	»	21	48	»	»	»	»	23	33	»	8	53
PARIS (O.) arr.	»	22	»	»	»	»	»	8	45	»	5	30

De Cahors à Libos												
		OMNIB.			EXP.			MIXTE RAPIDE			EXP. RAPIDE OMNIB.	
		1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd	3 rd	1 ^{er}	2 nd
CAHORS	»	6	22	»	15	2	»	18	35	»	»	»
Pradines	»	6	29	»	15	10	»	18	43	»	»	»
Mercuès	»	6	38	»	15	19	»	18	52	»	»	»
Donelle (Arrêt)	»	6	42	»	15	23	»	18	56	»	»	»
Parnac	»	6	49	»	15	33	»					